

PROGRAMME DE BOURSES DE CERTAINS PROFESSIONNELS ET TECHNICIENS DE LA SANTÉ EN RÉGIONS ÉLOIGNÉES

BAS SAINT-LAURENT (01) ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08) CÔTE-NORD (09)
NORD-DU-QUÉBEC (10) GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (11)



Le réseau de la santé et des services sociaux du Québec propose un levier à la disposition des établissements et des agences de la santé et des services sociaux pour relever l'important défi de main-d'œuvre qui se dessine dans des professions et des techniques de la santé.

Les **titres d'emploi visés** sont : les travailleurs sociaux (sauf le Bas-Saint-Laurent), les psychologues, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les audiologistes et les orthophonistes. D'autres titres d'emploi (techniques) pourraient s'ajouter à cette liste à condition d'être identifiés par la région et que la formation initiale ne soit pas disponible.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE BOURSES

Le programme de bourses vise à encourager les établissements et les agences de la santé et des services sociaux à planifier leurs besoins de main-d'œuvre dans certains titres d'emploi visés et de les soutenir pour améliorer l'attraction dans leur région respective.

Le programme de bourses vise également à offrir aux candidats sélectionnés pour les deux dernières années de leur formation universitaire ou technique en contrepartie d'un engagement, à exercer leur profession dans une des régions prioritaires et à l'emploi de l'établissement par lequel ils ont été parrainés.

POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BOURSES

- 30 bourses de 30 000 \$ sont disponibles, réparties en deux versements de 15 000 \$. Les versements sont effectués **à la fin** de chacune des deux années d'études.
- Pour chacun des deux versements, la contribution du ministère de la Santé et des Services sociaux est de 12 000 \$ et celle de l'établissement parrain est de 3 000 \$.
- Le candidat devra être accepté dans le programme d'études **à temps complet** et devra poursuivre l'ensemble du programme d'études à temps complet.
- En contrepartie de la bourse de 30 000 \$, le candidat doit s'engager par écrit à retourner dans la région priorisée par le programme à la fin des études, à titre d'employé de l'établissement l'ayant parrainé, pour un minimum de **trois années à temps complet**.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les demandes de bourse doivent être acheminées à l'Agence de la santé et des services sociaux concernée.

Les candidats doivent transmettre leur demande à l'Agence au plus tard le **1^{er} février** de chaque année. La demande inclut les documents suivants :

- un formulaire de demande de bourse;
- un contrat d'adhésion et un formulaire d'engagement;
- un curriculum vitae récent;
- une lettre d'admission au programme émise par l'université ou le collège;
- preuve de statut d'étudiant à temps complet;
- une copie du relevé de notes officiel le plus récent;
- une lettre expliquant les motivations à présenter sa candidature.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

L'administration du programme se présente comme suit :

1. En **septembre** de chaque année, la sous-ministre adjointe à la Direction générale du personnel réseau et ministériel informe les agences du nombre de bourses disponibles annuellement et le montant versé selon les dispositions du programme de bourses du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
2. Le MSSS doit recevoir les demandes des agences au plus tard **le 1^{er} mars de chaque année** indiquant le nombre de bourses souhaitées et les titres d'emploi visés pour chacune d'entre elles.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tous les candidats participant au programme de bourses du MSSS doivent détenir un statut de citoyen canadien ou être détenteurs du statut de résident permanent et demeurer au Québec depuis au moins douze mois et être inscrits au programme de bourses à temps complet.

Pour toute information sur ce programme, vous adresser à :

Madame Guilnar Boyadjian

Direction de la planification de la main-d'œuvre et du soutien au changement

Ministère de la Santé et des Services sociaux

3700, rue Berri, 3^e étage, Montréal (Québec) H2L 4G9

Téléphone : 514 873-4765, courriel : guilnar_boyadjian@ssss.gouv.qc.ca

Novembre 2013